



**PROCÈS-VERBAL DE LA 576^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 29 novembre 2018 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(576-29-11-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
Mme Diane Gagné, vice-présidente aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absence :

Aucune

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-576-29-11-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès-verbaux : 575^e réunion
- 4) Suites à donner aux dossiers
- 5) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 13 novembre 2018
 2. Dépôt de l'agenda syndical : décembre 2018
 3. Retenues à la source de décembre : ARC : \$; MRQ : \$
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Suites à donner à la rencontre avec les directions de département
- 8) Embauche du conseiller aux affaires universitaires
- 9) Sécurité des locaux des syndicats de l'UQTR
- 10) Don à Centraide Mauricie
- 11) Demande d'appui pour la campagne des travailleuses en chômage
- 12) Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
- 13) Affaires nouvelles :
- 14) Date de la prochaine réunion : 13 décembre 11 h 30
- 15) Levée de l'assemblée

CX-576-29-11-18-02 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-576-29-11-18-03 **Adoption du procès-verbal de la 575^e réunion du comité exécutif**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, il est proposé et dûment appuyé d'adopter le procès-verbal de la 575^e réunion du comité exécutif tenue le 15 novembre 2018.

CX-576-29-11-18-04 Suites à donner au dossier

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-576-29-11-18-05 Correspondance et information**1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 13 novembre 2018**

La secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 13 novembre dernier. Elle précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non les courriels.

2. Dépôt de l'agenda syndical

Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de décembre 2018. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.

3. Retenues à la source

Les retenues à la source pour le mois de novembre n'ont pas été versées.

CX-576-29-11-18-06 Rapports des officiers et des délégations**Président**

- Le président mentionne qu'il a publié un texte s'adressant à l'ensemble des professeurs et traitant des dossiers suivants : gouvernance universitaire, conférence des directeurs, adhésion à une centrale syndicale, etc.
- Lors de la récente réunion du Forum des partenaires, la direction a présenté la nouvelle politique sur le remboursement des frais de déplacement. Le président rappelle que le Syndicat a fait beaucoup de pression au cours des dernières années afin de faire réviser cette politique. Le comité des affaires universitaires avait d'ailleurs rencontré le vice-recteur à l'administration et aux finances afin de lui transmettre les recommandations des professeurs. Une fois la nouvelle politique adoptée par le conseil d'administration, il serait intéressant que le Syndicat informe les professeurs de ne plus tenir compte des formulaires actuels.
- Lors de cette rencontre du Forum, le vice-recteur à l'administration et aux finances a fait la présentation des prévisions budgétaires de l'UQTR pour la prochaine année. Il semble que le nouveau gouvernement est réduit la subvention pour les universités en région. L'UQTR bénéficie avantageusement des nouveaux codes académiques aux fins de financement (CAFF).

VPRT et VPAS

- La VPRT fait le point sur le cheminement des griefs en cours.
- La VPRT mentionne que la rencontre du CRT avec M^e Gabriel Hébert-Tétrault a eu lieu et fut très enrichissant et efficace afin de faire la mise à jour des nombreux dossiers. Le CRT a dû revoir la liste des arbitres susceptibles d'entendre les griefs des professeurs.
- Le grief sur les conséquences du lock-out sur le travail des professeurs sera entendu le 29 mars 2019. Le CRT a convenu d'inviter les délégués et éventuellement l'ensemble des professeurs à présenter les impacts subis par l'imposition du lock-out. Le CRT et le procureur espèrent faire une sélection de professeurs qui pourraient témoigner devant l'arbitre.
- La VPRT souligne que la recommandation d'un département de ne pas renouveler le contrat d'un professeur nécessite beaucoup de travail au CRT. La recommandation du département ne semble pas avoir cheminé selon les normes habituelles.
- À la rencontre du CRT-conjoint, il fut question d'un professeur embauché en décembre dernier, mais ne pouvant occuper le poste attribué qu'au mois de mai prochain. Les

- parties tentent de trouver une solution ne pénalisant pas le professeur.
- Lors de cette rencontre, il fut convenu que Mme Josée Asselin, du service des ressources humaines de l'UQTR, assisterait aux rencontres du CRT-Conjoint.
 - La VPRT signale que le CRT a signé des lettres d'entente concernant des modifications apportées à quelques projets de sabbatique.
 - Concernant le grief portant sur le contrat d'un professeur suppléant pour une troisième année, la direction doit faire éventuellement une proposition de règlement.
 - La VPRT souligne qu'elle a assisté à la présentation du professeur Ghyslain Parent sur les demandes de promotions pour l'année 2019. Elle considère ses conseils très précieux et fort utiles à la préparation des dossiers de promotion. Elle remercie le professeur Parent de son dévouement pour ses collègues.

-

VPAU

- Le VPAU indique qu'il assistera, demain, à la première réunion du comité sur le financement et la gestion des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).
- Le VPAU mentionne que lors de la récente réunion du comité d'audit, il y fut question :
 - De l'utilisation des budgets MAO. Il semble qu'au cours des dernières années, une partie de ces budgets a servi au financement du budget de fonctionnement de l'UQTR. Cette situation explique, entre autres, la désuétude des équipements dans les salles de classe.
 - De la nouvelle politique de remboursement des frais de déplacement.
 - Du refus de la direction de publier les revenus et des dépenses concernant les cliniques universitaires, le CAPS, le service d'imprimerie et le campus de Drummondville.
- Le VPAU indique que lors de la récente réunion de la commission des études, il fut question, entre autres, de l'attribution des sabbatiques et des perfectionnements, du changement des critères de promotion afin de tenir compte des professeurs cliniciens et de la réouverture du poste de doyen de la recherche et de la création.

VPSC

- La VPSC rappelle la tenue, le 6 décembre prochain, du cocktail soulignant le travail des professeurs qui se sont démarqués durant la dernière année. Une trentaine de professeurs sont inscrits.
- La VPSC fait le point sur le récent souper hommage aux professeurs retraités qui ont pris leur retraite au cours des derniers mois. Considérant que neuf professeurs avaient accepté l'invitation du Syndicat et que chacun faisait un petit discours, tout comme les représentants de leur département, la soirée se prolongea tard en soirée. Il faudra peut-être que le comité des services à la collectivité révise la formule.
- La VPSC précise qu'elle a assisté au jury remettant les bourses d'études offertes par le Syndicat. Le jury a attribué, pour la deuxième année, l'ensemble des bourses offertes.
- La VPSC résume les discussions tenues lors de la récente rencontre des comités de programmes de cycles supérieurs. Il y fut question :
 - L'optimisation de l'offre de cours qui fait en sorte que le doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) ajoute des étapes de vérification lui permettant d'annuler certains cours;
 - De l'éventualité d'annuler des cours en présentiel si le même cours se donne déjà en ligne;

- De l'intérêt pour les directions de programmes de revoir le contenu des cours en fonction des nouveaux codes académiques à aux fins de financement afin de s'assurer du meilleur financement possible.

Le président invite le VPAU à discuter de ces questions lors de la prochaine réunion du comité des affaires universitaires.

Trésorier

- Le trésorier signale qu'il a signé les chèques.
- Il indique également qu'il a assisté aux rencontres du comité de sélection pour le poste de conseiller aux affaires universitaires.

Secrétaire

- La secrétaire n'a rien de particulier à signaler.

CX-576-29-11-18-07 Suites à donner à la rencontre avec les directions de département

Le président indique que la rencontre avec les directions de département a eu lieu le 28 novembre. Une vingtaine de directeurs étaient présents. Il y avait également deux professeurs qui représentaient les départements dirigés par des administrateurs délégués.

La rencontre a débuté par l'intervention de Me Gabriel Hébert-Tétrault qui résuma l'avis juridique produit sur la réforme de la conférence des directeurs et des directrices de département. Ce dernier a bien souligné que l'avis ne prenait pas position sur la pertinence ou non de la réforme de la conférence. Il s'agissait seulement de préciser aux directions ce que prévoient la convention collective et le Code du travail du Québec sur la négociation des conditions de travail des professeurs. La proposition des directeurs, telle que formulée, laisse croire que la conférence pourrait éventuellement échanger sur les conditions de travail et cela obligera le Syndicat à intervenir en déposant des griefs.

Les directeurs ont reproché au Syndicat d'être intervenu trop rapidement et massivement pour arrêter la consultation des assemblées départementales sur la proposition de réforme de la conférence. Ceux-ci trouvaient malheureux que le comité exécutif n'ait pas cherché à rencontrer les professeurs du comité CDDD 2.0 avant de demander un avis juridique et de le faire parvenir à l'ensemble des professeurs.

Le président a indiqué aux directions que l'invitation adressée aux assemblées départementales de se prononcer sur la réforme avant le 23 novembre a généré cette urgence. La conférence des directeurs n'est pas mentionnée dans la convention collective, mais dès l'instant que la direction de l'UQTR invite les assemblées départementales à se prononcer sur son mode de fonctionnement, le Syndicat se devait de connaître les conséquences juridiques d'un tel geste. Le comité exécutif devait connaître les conséquences du vote des assemblées départementales sur la réforme et si ce vote donnait une légitimité à la conférence des directeurs et des directrices de département.

La rencontre a aussi permis d'apprendre que la direction et plus particulièrement le secrétariat général avait collaboré à la rédaction du projet de réforme.

Me Gabriel Hébert-Tétrault et le président ont rappelé aux directeurs qu'ils étaient les représentants des assemblées départementales et que les questions abordées à la conférence des directeurs devraient toujours avoir été validées par celles-ci au préalable.

La rencontre s'est terminée vers 11 h et les directeurs composant le comité de rédaction de la réforme ont souhaité rencontrer les membres du comité exécutif afin d'échanger sur le cheminement du projet.

Les membres du comité exécutif discutent des différents scénarios qui permettraient de statuer définitivement sur le rôle et les responsabilités de la conférence des directeurs et des directrices de département. Les officiers s'interrogent sur les conséquences d'officialiser la conférence des directeurs et d'en préciser l'existence et les modes de fonctionnement dans les textes règlementaires et la convention collective.

À la fin des discussions, les officiers conviennent :

- D'inviter rapidement les directeurs du comité CDDD 2.0 à rencontrer le comité exécutif lors de la prochaine rencontre (13 décembre);
- De demander à Me Gabriel Hébert-Tétrault les incidences juridiques ou conventionnelles de faire voter les assemblées départementales sur une instance qui n'existe pas formellement;
- D'inscrire le point à l'ordre du jour du conseil syndical du 6 décembre prochain ;
- De vérifier auprès du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ) l'existence d'une telle conférence dans les autres constituantes du réseau UQ.

CX-576-29-11-18-08 Embauche du conseiller aux affaires universitaire

Le président attire l'attention des membres sur le rapport du comité de sélection pour le poste de conseiller aux affaires universitaires du Syndicat.

Il mentionne que malheureusement il doit quitter la rencontre, mais qu'il souhaite au préalable inscrire formellement sa dissidence sur la recommandation du comité de sélection. Il considère que deux candidats possédaient des profils similaires et que le comité n'a pas fait le bon choix.

Il reconnaît toutefois que le comité a majoritairement choisi un candidat et qu'il se ralliera au choix du comité exécutif pour le bien du Syndicat.

Le président quitte la rencontre à 15 h 30.

À la suite du départ du président, la VPRT assume la présidence de la rencontre.

On rappelle que le comité de sélection était composé du président, du VPAU, de la VPSC et du trésorier. Le conseiller aux affaires universitaires participait également au comité à titre de personne-ressource sans droit de vote.

Les membres du comité de sélection présentent leur rapport sur le processus de sélection du candidat retenu. Il précise que la démarche a été très rigoureuse et qu'ils n'ont aucun doute sur le fait que le candidat retenu possède les qualités requises pour occuper le poste.

Le comité a reçu et étudié une trentaine de curriculum vitae et a retenu trois candidats pour les entrevues.

L'entrevue et les tests se déroulaient sur une période de deux heures et quinze minutes et consistaient en:

- Une entrevue formelle de 45 minutes
- Une simulation d'une réunion du comité exécutif de 15 minutes

- La production d'un procès-verbal de la simulation;
- Un test de français d'une vingtaine de questions;
- La rédaction d'un résumé d'une politique de l'UQTR ;
- La production d'un PowerPoint présentant la politique;
- La production d'un chiffrier Excel permettant de répondre à trois questions reliées au rapport financier 2017-2018 de l'UQTR.

Le comité de sélection avait également élaboré un système de notation afin de classer les candidatures retenues. Les aspects suivants étaient notés :

- | | | |
|--|------|-------------|
| • Qualité du curriculum vitae | | 40 % |
| ○ Scolarité | 10% | |
| ○ Expérience | 10 % | |
| ○ Pertinence des tâches accomplies | 10 % | |
| ○ Connaissance du milieu universitaire | 10 % | |
| ○ Connaissance du milieu syndical | 5 % | |
| • Entrevue | | 35 % |
| • Tests | | 25 % |
| ○ Rédaction d'un procès-verbal | 10 % | |
| ○ Test de français | 5 % | |
| ○ Résumé de la politique et PWP | 5 % | |
| ○ Production d'un chiffrier | 5 % | |

Après le décompte des résultats et après la période de délibération, les membres du comité de sélection recommandent, la candidature de M. François Landry. Le curriculum vitae de M. Landry accompagnait le rapport du comité de sélection.

Les membres du comité de sélection précisent que sur chacun des aspects notés, M. Landry s'est démarqué des deux autres candidats.

La VPRT propose une période de plénière afin de discuter de la recommandation du comité de sélection.

À la fin de la plénière, les membres adoptent la résolution suivante :

(2018CX-576-29-11-R196)

Considérant la prise de retraite de M. Alain Gamelin, à titre de conseiller aux affaires universitaires du Syndicat, le 31 décembre 2018;

Considérant la décision du comité exécutif de pourvoir le poste de conseiller aux affaires universitaires;

Considérant la création par le comité exécutif d'un comité de sélection composé du président, du VPAU, de la VPSC, du trésorier et du conseiller aux affaires universitaires en poste à titre de personne-ressource;

Considérant le rapport du comité de sélection déposé au comité exécutif le 29 novembre dernier;

Considérant la recommandation du comité de sélection d'embaucher M. François Landry à titre de conseiller aux affaires universitaires à compter du 7 janvier 2019 ;

Considérant les échanges tenus au comité exécutif ;

À la suite d'une proposition du VPAU, appuyé par la VPSC, il est résolu :

De recommander au conseil syndical d'embaucher M. François Landry à titre de conseiller aux affaires universitaires à compter du 7 janvier 2019.

La secrétaire quitte la rencontre à 15 h 50.

CX-576-29-11-18-09 Sécurité des locaux des syndicats de l'UQTR

On mentionne que lors de la dernière réunion du Forum des partenaires de l'UQTR, un sous-comité formé de représentants des syndicats et des associations, a recommandé de modifier les serrures des portes des bureaux des syndicats et des associations afin de limiter les accès. Il n'y aurait qu'une seule clé qui serait remise à la protection publique de l'Université. Cela implique que personne ne posséderait un passe-partout pour accéder à ces bureaux. L'entretien ménager des bureaux serait alors sous la responsabilité des syndicats.

Les syndicats et les associations doivent confirmer leur intérêt à faire un tel changement ou à maintenir le statu quo.

Après discussion, les membres conviennent d'informer le vice-recteur à l'administration et aux finances que le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) souhaite maintenir le statu quo concernant l'accès à ses bureaux.

CX-576-29-11-18-10 Don à Centraide Mauricie

Le directeur du service des relations de travail, qui est responsable de la collecte de fonds pour Centraide à l'UQTR, a adressé au Syndicat une demande de contribution financière pour la campagne en cours.

L'année dernière le Syndicat avait fait une contribution de 500 \$.

Après discussion, les membres s'entendent pour faire une contribution identique pour 2018.

CX-576-29-11-18-11 Demande d'appui à la campagne des travailleuses en chômage

Après avoir précisé le contenu de la campagne d'appui aux travailleuses en chômage, la VPRT souligne que le type d'appui demandé n'est pas très explicite.

Il est donc convenu de communiquer avec les organisateurs afin de connaître leurs attentes.

CX-576-29-11-18-12 Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)

Le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère aux relations de travail sont invités à quitter la rencontre.

CX-576-29-11-18-13 Affaires nouvelles8

Aucun point ajouté.

CX-576-29-11-18-14 Date de la prochaine réunion

La secrétaire signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 13 décembre à 11 h 30

CX-576-29-11-18-15 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 16 h 20.

Ismail Biskri

Alain Gamelin

Président

Secrétaire de la rencontre

Diane Gagné

Vice-présidente aux relations de travail